



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Subvention salariale pour les nouvelles recrues

Description : Instaurer une subvention salariale payable aux entreprises pour les salaires versés aux nouvelles recrues nettes embauchées depuis avril-juin 2021. Le taux de base de la subvention sera de 25 % des salaires pour les nouvelles recrues nettes, plus une subvention complémentaire pour les recrues qui avaient été sans travail depuis six mois ou plus. La subvention complémentaire se déclinera comme suit :

- 5 % pour les nouvelles recrues qui avaient été sans travail depuis 6 mois;
- 10 % pour les nouvelles recrues qui avaient été sans travail depuis 7 mois;
- 15 % pour les nouvelles recrues qui avaient été sans travail depuis 8 mois;
- 20 % pour les nouvelles recrues qui avaient été sans travail depuis 9 mois;
- 25 % pour les nouvelles recrues qui avaient été sans travail depuis 10 mois ou plus.

La rémunération de l'employé donnant droit à une subvention est plafonnée à 1 129 \$ par semaine. Cette proposition sera en vigueur du 24 octobre 2021 au 24 avril 2022.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		6 511	1 100	-	-	-	7 611

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : Les salaires versés aux nouvelles recrues nettes dans chaque secteur sont fondés sur la prévision de référence du CPE. Le DPB a simulé les nouvelles recrues nettes résultant de la croissance et du déclin des entreprises dans chaque secteur en utilisant la répartition selon le modèle établi par le DPB pour la Subvention salariale d'urgence du Canada. La part des nouvelles recrues nettes dont le salaire donnerait lieu à une subvention complémentaire est basée sur la répartition des périodes sans travail. Les économies au titre de l'impôt sur le revenu des sociétés ont été soustraites du coût projeté.

Source d'incertitude : Les principales sources d'incertitude ont trait à l'ampleur et à la répartition des salaires à l'échelle des entreprises, ainsi qu'à la durée des périodes sans travail des nouvelles recrues nettes.

Sources des données :	Variable	Source
	Salaires par secteur	Prévision de référence du CPE du DPB
	Durée des périodes sans travail	Enquête sur la population active

Taux de recouvrement de l'impôt sur le
revenu des sociétés

Prévision de référence du CPE du DPB

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021